

Un jeune collégien de 15 ans ballotté depuis plusieurs mois dans différents lieux d'hébergement à Saint-Nazaire

Une cinquantaine de personnes ont témoigné leur solidarité envers Bruno Aboubacar, un collégien originaire de Guinée scolarisé à l'établissement Jean-Moulin, à Saint-Nazaire. Depuis le 21 février 2026, il est sans solution d'hébergement en raison de la décision de justice le considérant comme majeur.



La manifestation solidaire organisée jeudi en fin d'après-midi par le réseau associatif nazairien devant le collège Jean-Moulin pour Bruno Aboubacar (de dos). | FRANCK LABARRE-PRESSE Océan

[Presse-Océan](#) Franck Labarre

Bruno Aboubacar est arrivé à Saint-Nazaire en provenance indirecte de son pays natal la Guinée et de Conakry qu'il a quitté seul en 2024. On est passé par la route par le Sénégal, la Mauritanie puis, en bateau, en Espagne. Quelques mois après, je suis arrivé à Bayonne. C'était vers la fin de l'année 2024, puis à Nantes et, il y a neuf mois, à Saint-Nazaire, raconte le garçon aujourd'hui âgé de 15 ans.

Jeudi 7 mai 2026 après les cours, ils étaient une cinquantaine de personnes devant le collège Jean-Moulin venues témoigner leur solidarité envers Bruno Aboubacar et l'équipe éducative confrontée au non-logement d'un de leurs élèves en classe de 3e. La décision de justice intervenue le 21 février 2026 considère désormais le collégien comme un majeur et son logement près de la gare, sous la tutelle du Conseil départemental de Loire-Atlantique selon le dispositif PEP (Pupilles de l'Éducation Publique) et l'ASE (Aide sociale à l'enfance) a, de fait, cessé. Un appel a été aussitôt déposé devant la cour de Rennes, mais la procédure s'annonce longue et le jeune garçon redoute d'être majeur quand la décision interviendra....



« Cette situation est anxiogène pour Bruno »

Bruno est scolarisé depuis octobre 2025 au collège Jean-Moulin, indique son professeur principal Emmanuel Barré. Des citoyens du collectif Urgence sociale et d'autres non engagés, ainsi que des membres du personnel de l'établissement scolaire, le prennent en charge à tour de rôle depuis deux mois-et-demi pour lui éviter de se retrouver chaque nuit à la rue. Mais cette situation est anxiogène pour Bruno car il doit continuellement changer de lieu d'hébergement. On sent qu'il commence à décrocher au plan scolaire, ce qu'on comprend parfaitement, souligne Emmanuel Barré. Oui, c'est compliqué, mais je n'ai pas le choix, dit sobrement le garçon qui souhaite apprendre la chaudronnerie. L'enseignant de Jean-Moulin souhaite maintenant pouvoir trouver une solution pérenne avec le Département, qui a aussi la possibilité de prendre en charge un majeur en détresse. Mais Bruno n'est bien sûr pas un cas isolé.

« Mes parents me disent de rester concentré à l'école et de faire attention »

L'élève de Jean-Moulin s'étonne d'avoir été ainsi mis à la rue et ce d'autant plus qu'un de mes camarades de voyage, lui aussi au collège Jean-Moulin, est, lui, déclaré mineur. C'est une page d'un visa arrachée sur mon passeport biométrique qui serait la cause de ma situation. Ma mère m'a envoyé de Guinée mon extrait de naissance, mais il n'a pas été pris en compte.

Après plusieurs maisons de particuliers, le garçon était hébergé au foyer Blanchy depuis le 30 avril 2026, pour sept jours. Il vient d'apprendre ce jeudi après-midi 7 mai que son séjour y était prolongé de 7 jours, informe le professeur. Mais l'endroit n'est pas adapté aux mineurs : Je vis avec des

adultes qui, pour certains, ont des problèmes mentaux. Ce n'est pas là que je souhaite vivre. Dans un foyer pour mineurs je serais mieux, pense Bruno Aboubacar. Le personnel du foyer Blanchy est très conscient de la difficulté pour un collégien de 3^e de vivre dans cet univers d'hommes adultes de la rue, tient à souligner Emmanuel Barré.

La famille guinéenne se tient au courant de la galère vécue par Bruno Aboubacar à Saint-Nazaire. Mes parents me disent de rester concentré à l'école et de faire attention. Quant aux soutiens nazairiens du jeune garçon, ils rappellent que ce sont ces conditions sécurisantes et adéquates qui lui permettront de terminer sa scolarité au collège sereinement, de manière à lui garantir un projet d'orientation professionnelle solide.